



COMPTE RENDU CCVL QUARTIER CENTRE VILLE

Maison des Associations, le Jeudi 25 Janvier 2024, à 18h

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **Mme Maider AROSTEGUY**, Maire de Biarritz
- **M. Mathieu KAYSER**, Adjoint à l'environnement et biodiversité, espaces naturels et agricoles, qualité des eaux de baignade, assainissement, protection de la mer et des plans d'eau, ESS. Référent du Quartier Centre-Ville
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de Mission, Culture - Démocratie Participative
- **Mme Charlotte CHAUDIERE**, Directrice de la Citoyenneté, de la Vie associative et des Transitions.
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

Membres du CCVL :

- **Monsieur Jean Christophe ALEU**
- **Madame Marie Françoise BARANES**
- **Monsieur Manuel BARAZON**
- **Monsieur Stéphane BEAUDOUIN**
- **Madame Isabelle BOUSQUET**
- **Madame Elisabeth CAMPAGNE**
- **Madame Annick DARLEY**
- **Madame Genevieve STRICKER**
- **Madame Jeanne MONTAGNE** Association MENDI BULLES - COMPAGNIE DES TROIS UNITES

Excusés :

- **Mme Valerie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, Déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre, à la démocratie participative, à la vie associative, aux conseils de quartiers - Référente de quartier Milady / la Négresse.
- **Madame Véronique CLARKE DE DROMANTIN**
- **Monsieur Michel SOARES**

Ordre du jour :

- Tour de table avec présentation de chacun
- Présentation de la Démocratie Participative et du fonctionnement des CCVL
- Signature de la charte des CCVL
- Présentation des différentes compétences des collectivités afin de savoir à qui s'adresser
- Travaux et projets du quartier
- Temps d'échanges :
 - Bilan de la fiche navette - Tour de Table
 - Questions diverses

Mot d'introduction de Mme le Maire.

Mme le Maire remercie l'ensemble des membres des CCVL pour leur implication dans la vie locale de la Ville de Biarritz et l'importance de leur présence pour poursuivre le travail engagé par les CCVL.

Ce deuxième mandat de 3 ans va permettre d'approfondir le travail débuté selon une organisation des CCVL qui a trouvé aujourd'hui le bon rythme.

Ce qui a manqué à la première mandature est une communication sur les CCVL. Il sera essentiel de communiquer sur la présence des CCVL, leurs membres et leurs actions au sein des quartiers. Il convient donc d'identifier les membres des CCVL dans le Biarritz Mag afin que les riverains du quartier puissent établir un lien avec eux.

La question de la communication s'est posée notamment sur :

- Comment rediffuser les informations transmises en séance aux habitants du quartier.
- Quels moyens sont mis en place ?
- Les informations des autres CCVL seront- ils disponibles ?

Réponse :

Un compte rendu sera fait de chaque CCVL et transmis à l'ensemble des membres et personnes présentes.

Le site internet de la ville aura une page dédiée aux CCVL. Elle permettra d'y insérer tous les comptes rendus des 7 quartiers. Toute personne pourra donc accéder aux informations.

Le Biarritz Magazine aura également une communication pour présenter les actions engagées par les CCVL.

Les membres des CCVL seront amenés dans les prochains ateliers à faire des propositions sur d'autres moyens de communication qui feront l'objet d'une concertation et validation commune.

Madame le Maire après une présentation de l'Histoire de la Ville de Biarritz et du Victoria Surf, présente l'ordre du jour de cette réunion et propose aux membres des CCVL de faire un tour de table pour se présenter et connaître leur intérêt de s'inscrire dans cette démarche et leurs attentes pour cette instance de quartier.

TOUR DE TABLE – PHOTO DU GROUPE

Les membres des CCVL sont ravis de participer au CCVL. Ils souhaitent apporter leurs contributions pour améliorer la qualité de vie de leur quartier et faire remonter les demandes des riverains.

Une photo de groupe est faite avec Mme le Maire.



PRESENTATION DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU FONCTIONNEMENT DES CCVL (VOIR POWERPOINT)

SIGNATURE DE LA CHARTE DES CCVL

L'ensemble des membres, Mme le Maire, l'élue référente à la Démocratie Participative (excusée) signent la Charte des CCVL. Cette charte présente les droits et les obligations des membres pour les 3 ans de mandat. Une copie sera transmise à chaque signataire.

PRESENTATION DES DIFFERENTES COMPETENCES DES COLLECTIVITES

Un document récapitulatif des compétences des différentes collectivités est transmis dans le dossier. Il permet de savoir à qui s'adresser en fonction des demandes.

TRAVAUX ET PROJETS

LACETS & PERSPECTIVES COTES DES BASQUES (travaux gérés par les espaces publics)

Réalisation d'un escalier dans les lacets (LAPORTE) : Travaux déjà en cours & fin des travaux vers mi-Février 2024. Mise en place dès Décembre 2023 d'un périmètre de sécurité et d'une déviation piétonne dans les lacets.

Nettoyage et mise en sécurité des arcatures de la perspective (GAUTHIER) : Début travaux espéré début Mars 2024 et fin des travaux début Avril 2024. L'accès au palier bas des arcatures sera bloqué pendant 3 à 4 semaines.

Réalisation d'un nouveau garde-corps au balcon de la perspective de la côte des basques (LAPORTE) : Début travaux Avril 2024 & fin des travaux vers fin Avril 2024. L'accès au balcon de la perspective sera bloqué pendant 3 à 4 semaines.

Remplissage cavités boulevard Prince de Galles (LAPORTE) : Travaux à confirmer du Dimanche 11 au Mercredi 14 Février (possibles blocages ponctuels de la voie à prévoir entre 10h et 16h les Lundi 12, Mardi 13 et Mercredi 14 Février 2024).

Garde-corps trou du diable : Mise en place d'une main courante le long du garde-corps rustique du trou du diable. Début des travaux Mars 2023, fin des travaux Avril 2023. Dates à confirmer. Il faudra informer les riverains et commerçant placés au boulevard Prince de Galles du blocage ponctuel ou partiel des voies (les horaires seront transmis en amont).



Information travaux

ENEDIS investit pour améliorer votre qualité d'alimentation électrique



Rénovation du réseau électrique

Perspective de la côte des basques – Biarritz

Afin d'améliorer la qualité du réseau de distribution public d'électricité qui alimente votre quartier, ENEDIS va réaliser des travaux de renouvellement de câbles souterrains vétustes, par de nouveaux câbles basse tension synthétiques.

Ces travaux entraîneront des modifications du sens de circulation, et des condamnations temporaires des places de stationnement sur le domaine public :

- **Perspective de la Côte des Basques, dans la partie comprise entre la rue Dalbarade et le rond-point Hélianthe du 22 janvier au 16 février:**
 - o La Perspective de la Côte des Basques sera fermée à la circulation entre la rue Victor Million et le rond-point Hélianthe avec une inversion du sens de circulation rue Victor Million, entre le 22 et le 29 janvier, puis selon les besoins du chantier. **Un désamiantage des enrobés de la Perspective de la côte des basques sera réalisé sur cette période, afin de pouvoir réaliser la pose des nouveaux réseaux en sécurité.**
 - o Le tronçon entre Dalbarade et Victor Million reste ouvert à la circulation en chaussée rétrécie avec stationnement interdit.
- **Rue Victor Millon du 19 au 23 février:**
 - o La circulation sera interdite. L'accès riverain est maintenu.
- **Rue Dalbarade : du 26 février au 1^{er} mars**
 - o La circulation sera interdite. L'accès riverain est maintenu.

Nous vous remercions de votre compréhension et pour votre collaboration à améliorer notre qualité de service.



Chargé de projets ENEDIS
Matthieu Laborde – 07.60.37.30.58

PORT VIEUX (travaux gérés par les espaces publics)

Réfections et reprofilage d'un escalier menant à la plage du port vieux (LAPORTE) : Fin des travaux à la fin Mars 2024.

Un camion toupie risque de s'installer dans le passage et bloquer partiellement la voie pour bétonnage le temps de quelques heures. Nous vous transmettrons plus d'informations une fois les travaux validés.

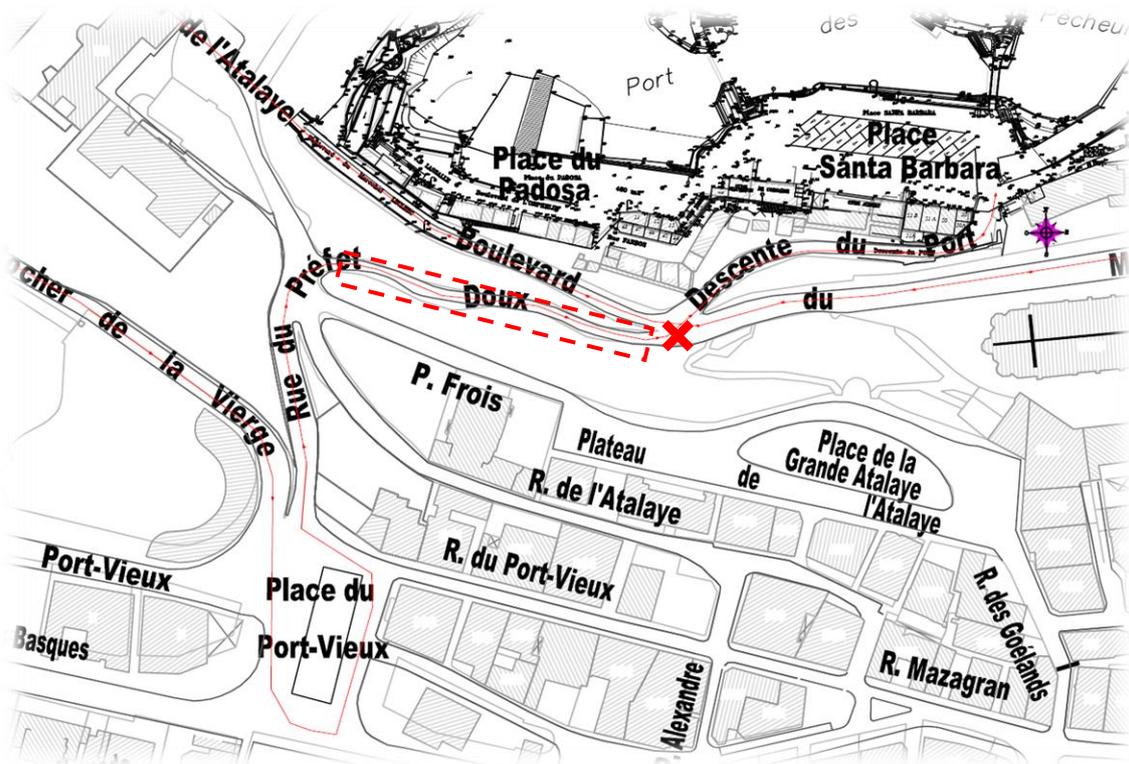
Remplissage d'une cavité à la plage du port vieux (LAPORTE) : Fin des travaux vers la fin Avril 2024.

Possible blocage d'une voie de circulation et piéton lors du bétonnage (une ou deux journées). Plus d'informations à ce sujet après validation au premier trimestre 2024.

PORT DES PECHEURS (travaux gérés par les espaces publics)

Curage du port des pêcheurs (Concessionnaire non choisi) : Travaux du Dimanche 10 Mars au Mercredi 13 Mars 2024. La rue *préfet doux* sera interdite d'accès et le sens de circulation inversé au sens actuel. La rue sera en effet réservée aux camions de transports afin qu'ils puissent stationner dans cette même rue en attendant de pouvoir descendre vers la place *santa Barbara* au port par la *descente du port*.

Pour l'occasion sera mis en place un homme trafic au croisement des rues *préfet doux* et *maréchal Leclerc* afin de réguler la circulation et expliquer aux riverains ou passant l'accès à prendre (vers le tunnel du rocher de la vierge) la piétonisation sera ainsi suspendue dans le secteur pendant ces 4 jours de travaux afin de faciliter les travaux.



Homme trafic situé à la croix rouge
Camions en attente stationnés dans la rue préfet doux dans le rectangle rouge

Les camions viendront probablement du rond-point de l'Europe et utiliseront les axes suivants pour venir sur le lieu des travaux (assez anecdotique car ils emprunteront ce chemin juste pour se rendre sur place au début des créneaux de travaux) :

- *Rond-point de l'Europe*
- *Avenue de la Marne*
- *Avenue de la reine Nathalie*
- *Avenue Reine Victoria*
- *Bd du Général de Gaulle*
- *Bd du Maréchal Leclerc*
- *Esplanade du rocher de la vierge*
- *Place du port-vieux*
- *Rue du préfet doux (pour stationnement et attente)*

Plus important et chronologiquement (pour l'heure et attendant les réponses à la consultation) les camions travailleront en rotation et passeront par les rues suivantes suite à leur chargement *au port des pêcheurs* :

- *Rue préfet doux (stationnement)*
- *Descente du port*
- *Place santa Barbara (chargement)*
- *Boulevard Marechal Leclerc*
- *Tunnel du rocher de la vierge*
- *Esplanade du rocher de la vierge*
- *Place du port-vieux*
- *Esplanade du port-vieux*
- *Boulevard Prince de Galles*

Ils emprunteront ensuite le chemin inverse pour retourner vers le port vieux et ainsi stationner rue *préfet doux*.

L'homme trafic permettra aussi d'orienter les riverains qui habitent *au plateau de l'atalaye*. Ils ne pourront plus emprunter la rue préfet doux et devront se réorienter vers la *place du port vieux* s'ils souhaitent sortir du quartier en voiture ou à pied.

Mise en place d'une moise au niveau de l'escalier du bassin 1 face au restaurant *le corsaire* (ARMAR) : Mise en place d'un camion grue pour la mise en place d'une moise pour l'amarrage des bateaux de plongées à cet endroit :



Les tables du restaurant *le corsaire* situées au-devant devront donc être enlevées pour l'occasion afin que le camion grue puisse se mettre en place.

Ces travaux sont généralement réalisés avec des coefficients bas. Par conséquent et probablement entre le 12 et 14 Février 2024 normalement. Dates à confirmer.

Divers travaux ferronneries (ARMAR) : Mise en place au cours des trois prochains mois d'équipements portuaires :

- Main courante en inox dans les escaliers du port
- Barrière de sécurité au bassin 1
- Barrière de parking au parking du bassin 3
- Mise en place d'un panneau de signalisation

CASINO MUNICIPAL : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine et Logistique

- Remplacement de la moquette et des sièges du Théâtre (y compris balcon)
- Reprise d'infiltrations et dégât suite sinistre dans les salles des commissions

HOTEL DE VILLE : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine et Logistique

- Remplacement de la porte métallique extérieure issue de Secours côté rue Louis Barthou
- Purge et Reprise des éclats de béton sur la façade Ouest et Sud

NOTRE MAISON : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine et Logistique : Remplacement du système de désenfumage et du Système de Sécurité Incendie de l'Etablissement

JAVALQUINTO : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine et Logistique : Ravalement de façade 2^{ème} phase, fin de travaux en juin 2024

BELLEVEUE : Travaux gérés par la Direction du Patrimoine et Logistique : Remplacement d'une fenêtre sur Rotonde façade Ouest

Avenue FOCH :

(Entre la gare du midi et le rond-point Jaurès) : Travaux gérés par la Direction des Espaces Publics : Réalisation Génie Civil de l'éclairage et remplacement des candélabres d'éclairage. Réseau souterrain d'éclairage en panne, câble aérien provisoire installé pour maintenir l'éclairage. Travaux du 19 février au 1^{er} mars.

(Entre Rue Jean Jaurès et Rue Gascogne) Travaux gérés par Suez : 16 branchements plomb en route barrée. Travaux du 12 au 15 mars. La ville en profitera pour changer les candélabres.

Avenue Mont Louis (transmis après le CCVL) : reprise des canalisations eaux usées, eau potable et candélabre à partir du 12 février pour 5 semaines l'accès riverains sera conservé.

GARE DU MIDI :

Travaux gérés par la Direction du Patrimoine et Logistique

- Remplacement de portes extérieures donnant sur parvis départ et d'autre du SAS d'entrée
- Remplacement de portes coupe-feu dans les cages d'escalier

Travaux gérés par la Direction des Espaces Publics

- Projet d'aménagement du parvis du théâtre de la gare du midi : Les travaux débiteront à la mi-février jusqu'à la première semaine de juin.



- 
TEMPS 1 - RÉFÉCTION DES JARDINIÈRES ET DES EMMARCHEMENTS EXISTANTS
 - Sécurisation des espaces de jardinières
 - Proposition de nouveaux aménagements afin de valoriser et favoriser de nouveaux usages sur le parvis de la Gare du Midi.
 - Meilleure intégration entre les différents équipements

- 
TEMPS 2 - REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU MARÉCHAL FOCH AFIN
 - Effacer visuellement la rupture entre le jardin public et le parvis de la Gare du midi tout en conservant les services urbains présents (Arrêt de bus, axe majeur de circulation)

- 
TEMPS 3 - RÉFÉCTION DU PARVIS DE LA GARE DU MIDI





- Agrandissement de l'escalier central en harmonie avec le jardin public et son axe de composition
- Amélioration des circulations piétonnes
- Mise en valeur de la façade et du bâtiment en alignement avec le deux tours de celui-ci.
- réfection des jardinières et transplantations des palmiers



BIARRITZ - Projet d'Aménagement du parvis du Théâtre de la Gare du Midi

Impasse ROLLAND : Travaux gérés par Suez : 3 branchements plomb. Travaux du 26 février au 1^{er} mars.

Gambetta :

Les travaux ont démarré en novembre dernier **entre le bas de la rue Gambetta et la rue Broquedis.** **Après la trêve des vacances scolaires de fin d'année, ils reprennent le lundi 8 janvier avec le désamiantage puis de nouveaux travaux sur les réseaux d'assainissement et eau potable et électricité.**

Le désamiantage est prévu entre le 8 et le 12 janvier, en fonction des aléas de chantier.

Après la préparation comprenant le retrait des potelets et l'installation des barrières, **le désamiantage de la voirie en tant que tel sera réalisé sur une période de 3 à 4 jours maximum, afin de réduire l'inconfort de cette phase de travaux.** Si la circulation reste interdite sur la chaussée, **l'accès piétons sur les trottoirs est maintenu pendant la totalité du chantier et les commerces sont ouverts et accessibles.**

La réhabilitation des branchements d'assainissement et d'eau potable engagée par la Communauté d'Agglomération Pays Basque dont la première phase s'est terminée **le 22 décembre dernier, reprend dès le 8 janvier,** en même temps que le désamiantage, pour une meilleure coordination de l'ensemble des aménagements à réaliser.

Entre le 8 et le 19 janvier, ils se dérouleront rue Gambetta au niveau de l'intersection avec la rue Alcide Augéy. La rue Alcide Augéy sera ainsi interdite à la circulation et au stationnement sur cette période entre Gambetta et Peyroloubilh. La rue sera mise en impasse et seuls les riverains pourront continuer à accéder à leur garage ou faire de la dépose depuis la rue Peyroloubilh.

Entre le 22 janvier et le 2 février, ils se dérouleront rue Gambetta entre la rue Broquedis et la rue des Halles et la circulation sera donc interdite sur cette portion. Les véhicules venant de la rue Broquedis devront emprunter la rue Alcide Augey.

La réhabilitation des réseaux électriques par Enedis est programmée entre le 22 janvier et le 2 février.

Le chantier d'aménagement de la voirie et l'intégration de végétaux se dérouleront entre les mois de mars et juin.

Circulation et stationnement

Pendant cette nouvelle phase de travaux, **la circulation et le stationnement seront désormais totalement interdits entre le bas de la rue Gambetta et la rue Broquedis. L'accès piétons est maintenu et les commerces restent accessibles.**

Le plan de circulation mis en place en novembre, perdure :

- La circulation sera possible depuis la rue Broquedis vers Alcide Augey et vers les Halles (sauf pendant les phases ponctuelles de travaux énoncées ci-dessus).
- Le sens de circulation montant de l'Avenue Victor Hugo est maintenu et prolongé jusqu'à l'avenue Jaulerry.
- Le sens de la rue Simon Etcheverry reste également inversé (dans la partie comprise entre la Rue Gambetta et l'Avenue Victor Hugo).

Des emplacements livraisons et arrêts minutes ont été implantés sur le bas de la rue Gambetta, rues Alcide Augey et Broquedis.

Pour tout renseignement sur les travaux : [Réaménagement Gambetta \(biarritz.fr\)](http://biarritz.fr) et gambetta@biarritz.fr.

Et pour Mont Louis reprise des canalisations eaux usées, eau potable et candélabre à partir du 12 février pour 5 semaines l'accès riverains sera conservés

TEMPS D'ÉCHANGES ET QUESTIONS DIVERSES

Temps d'échanges

Fiches Navettes :

La prochaine réunion en (mars avril) permettra de travailler sur les fiches navettes remplies par les membres et de faire émerger les projets sur lesquels le CCVL souhaite travailler.

Questions diverses

Arcatures Côte des Basques

Il y a une présence de trafic de drogue sur ce secteur.

Réponse en séance :

Dans les lieux connus pour la présence de trafic des vidéos sont mises en place pour dissuader mais le trafic se déplace très rapidement. La Police Municipal intervient dès que nécessaire en fonction des moyens qu'elle a, et est en liaison étroite avec la Police Nationale chargé de cette problématique.

Aménagements Gambetta :

Réponse en séance :

Tous les visuels du projet ont été transmis dans le Biarritz Mag de Novembre - Décembre 2023.

Collecte des déchets :

M. KAYSER informe que les agents chargés de la collecte sont en droit de refuser aujourd'hui la collecte s'il y a un défaut de tri. Un bandeau rouge sera apposé sur la poubelle. Une campagne de communication a été menée. Le point de collecte le plus important est les Halles de Biarritz. L'objectif est d'intensifier la collecte pour la fluidifier. Des caméras seront positionnées sur plusieurs points pour dissuader les contrevenants.

Si les membres des CCVL sont intéressés, le Syndicat Bilta Garbi organise des visites gratuites de Canopia, le Pôle de valorisation des déchets ménagers et assimilés au service d'un territoire. Vous pouvez réserver votre place en renseignant le formulaire sur le site internet de BILTA GARBI.

La visite dure environ 2h00. Elle vous permet de découvrir et comprendre le fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique et organique des biodéchets (poubelle noire) et du centre de tri des papiers et emballages ménagers (poubelle jaune).

Les départs en visite se font à partir du bâtiment administratif du Syndicat Bil Ta Garbi situé 7 rue Joseph Latxague à Bayonne.

Pour tout renseignement :

Syndicat Bil Ta Garbi

Tél. : 05 59 44 26 44

Travaux Gambetta : Maison basque derrière le casino : un sens interdit + une rue barrée - Demande de feux intermittents à Charles de Gaulles pour sortir à droite à la grande plage

Réponse REGLEMENTATION :

Ce dispositif, prévu à l'origine du chantier pour réguler la circulation sur le boulevard Général de Gaulle, s'est avéré inefficace et a dû être modifié.

Il a été décidé d'interdire la circulation sur le Boulevard du Général de Gaulle et ce en direction du carrefour du Palais, dans la partie comprise entre la sortie du parking en ouvrage Bellevue et la sortie du parking en ouvrage Grande Plage.

Un sens unique de circulation des véhicules a été mis en place sur cette portion de voie, en direction du Rocher de la Vierge.

Pendant cette période, les sorties des parkings en ouvrage Casino et Bellevue ainsi que la sortie du parking souterrain de la copropriété Maison Basque se feront impérativement en direction du boulevard du Maréchal Leclerc et de la Place Sainte Eugénie.

Nous allons nous rapprocher de l'entreprise Eiffage afin de vérifier que la signalisation convenable et réglementaire de déviation et de restriction est bien en place et lui rappeler qu'elle doit vérifier sa mise en place tout au long du chantier.

Nous sommes bien conscients des conséquences liées à cet aménagement, mais c'est celui qui nous semble le plus fiable et le plus simple à mettre en œuvre.

Problématique de la circulation liée et des fermetures de rues pour des réparations « minimales » alors que l'Avenue Gambetta réouvre tous les soirs pour des travaux d'envergure (Ex : Rue Victor Million) Ex : travaux à la perspective de la côte des basques pourquoi ne pas ouvrir le weekend (et en soirées) ?

Réponse ESPACES PUBLICS :

Concernant Victor Million, le sens de circulation a été inversé. Dans ce cas, il est préférable de maintenir le sens de circulation modifié pendant toute la durée des travaux pour éviter une confusion des usagers qui pourrait s'y perdre avec des changements suivant les jours et horaires et cela pourrait également créer des conflits d'usages et de sécurité.

Pendule de la Plage du Port Vieux : peut-on la remettre ?

Réponse DIRECTION DU PATRIMOINE BATI et LOGISTIQUE :

Nous rencontrons d'importants problèmes avec le fournisseur qui a déposé cette pendule à l'automne pour la retourner au fournisseur de manière à mettre en place un système de mise à l'heure par GPS pour ne plus être confronté au problème de défaut de signal radio et d'affichage de la bonne heure. Nous devrions avoir une date d'intervention très rapidement et ne manquerons pas de vous la communiquer dès que nous aurons l'information.

Problème d'accès du 42 de la rue Gambetta qui oblige à prendre le sens interdit. Demande à ce que cela soit indiqué et que les habitants puissent aller stationner dans leur parking privatif

Réponse ESPACES PUBLICS :

Cet accès, en sens interdit, est autorisé par arrêté uniquement pendant les travaux de Gambetta et pendant la piétonnisation estivale. Les riverains connaissent cet usage. Concernant la signalisation : il n'est pas possible d'ajouter un panneau « Sauf riverains » non réglementaire, ni de bâcher le sens interdit qui pourrait inciter d'autres véhicules à prendre le sens inverse.

Question du composteur au-delà de 50 logements sur le domaine public.

Réponse BILTA GARBI : Pour toute question pour le compostage collectif en pied d'immeuble vous pouvez contacter Valérie MERIENNE : valerie.merienne@biltagarbi.fr

Réponse en séance : Par ailleurs, nous profiterons de la requalification de l'Avenue Gambetta pour installer, si possible, des composteurs sur le domaine public avec l'aide de Bilta Garbi.

Mécontentement des bruits liés au tri et à la collecte des verres en centre-ville. Les horaires de collecte et de dépose ne sont pas respectés.

Réponse PROPLETE URBAINE :

Hors saison : la collecte du verre en centre-ville s'effectue le lundi et le vendredi

En saison : la collecte du verre en centre-ville s'effectue le lundi, le mercredi et le vendredi

La collecte a lieu après 7h

Pour la dépose les horaires sont prévus de 7h à 22h. Les biarrots ne sont pas censés déposer le verre en dehors de ces horaires.

Réponse SERVICE COMMERCE : Par ailleurs, le SERVICE COMMERCE a alerté, par mel, et a rappelé aux restaurateurs les consignes à suivre.

Réponse DIRECTION SECURITE :

La Police Municipale a bien pris en compte le signalement et sera attentive sur le secteur.

Pouvez-vous confirmer la création d'un Biarritz Mag spécial Culture et Vie Associative

Réponse : SERVICE COMMUNICATION

Sur la périodicité, ce nouveau magazine calquera sa parution sur les grandes périodes culturelles de la ville et des manifestations des associations. Le nombre d'exemplaires et la distribution sont à l'étude. Il y aura probablement 4 numéros par an.

En fin de séance les membres des CCVL font un très bon retour sur la cérémonie des vœux de Mme le Maire aux institutionnels.

Séance levée à 19h45

Compte rendu effectué à partir des notes prises en séance par Charlotte CHAUDIERE et Lucie BOZZA.